



Cégep
Beauce-
Appalaches

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

TECHNIQUES D'INSPECTION DE BÂTIMENTS (EEC.3K)

Offre-toi une carrière dynamique dans un domaine en constante évolution où tu pourras pleinement te réaliser et te dépasser.

Le détenteur ou la détentrice de l'AEC Techniques d'inspection de bâtiments sera reconnue par l'industrie au titre d'inspecteur-trice en bâtiment. Cette AEC répond à la réglementation de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) encadrant le domaine de l'inspection de bâtiments.

Notre **formation en ligne** te permet de te former dans le confort de ton foyer!

TECHNIQUES D'INSPECTION DE BÂTIMENTS (EEC.3K)

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)



OBJECTIFS

Le programme Techniques d'inspection de bâtiments vise à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'effectuer correctement l'inspection de bâtiments neufs ou existants. Elle sera habilitée à identifier les déficiences et/ou désuétudes pouvant causer problème et en faire rapport dans le cadre d'inspection préachat et préreception.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La personne ayant réussi cette attestation pourra accomplir les tâches incluses dans les postes suivants :

- Inspecteur-trice en bâtiment préachat
- Inspecteur-trice en bâtiment préreception

Le candidat ou la candidate à ce programme doit considérer que l'exercice de la fonction d'inspecteur en bâtiment s'effectue principalement en contexte de travail autonome.

Au terme de ta formation, tu seras en mesure de :

- Examiner visuellement les systèmes et composantes visibles et accessibles d'un bâtiment pour en caractériser l'intégrité et la conformité.
- Identifier les défauts majeurs qui diminuent l'usage, la jouissance ou la valeur d'un bâtiment ou qui présentent un risque pour la sécurité des occupants.
- Analyser et consigner dans un rapport détaillé les éléments déficients qui affectent la fonction et la valeur du bâtiment.
- Donner à la clientèle une meilleure connaissance de l'état du bâtiment convoité au moment de l'inspection.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder une formation jugée suffisante par le Cégep et satisfaire à **l'une des conditions suivantes** :

- Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

COMPÉTENCES

- Interagir dans le domaine de l'inspection de bâtiments.
- Effectuer le traitement informatisé de données techniques.
- Inspecter visuellement les éléments structuraux.
- Inspecter visuellement les éléments de l'enveloppe et de l'aménagement extérieur.
- Inspecter visuellement les éléments de plomberie et d'électricité.
- Inspecter visuellement les éléments de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- Administrer une entreprise d'inspection de bâtiments.
- Préparer les différents éléments d'un rapport technique d'inspection.
- Inspecter un bâtiment neuf à des fins de préreception.
- Traiter l'inspection en considérant l'évolution des techniques de construction.
- Élaborer des rapports techniques d'inspection préachat.

GRILLE DE COURS

1. Analyse de la fonction de travail	60 heures
2. Traitement informatisé de données	45 heures
3. Inspection des éléments structuraux	60 heures
4. Inspection de l'enveloppe et de l'aménagement extérieur	60 heures
5. Inspection de la plomberie et de l'électricité	60 heures
6. Inspection du chauffage, de la ventilation et de la climatisation	60 heures
7. Administration d'une entreprise d'inspection	60 heures
8. Préparation du rapport technique	60 heures
9. Inspection préreception	60 heures
10. Évolution des techniques de construction	45 heures
11. Rédaction de rapports d'inspection préachat	60 heures

Durée : 630 heures



Cégep
**Beauce -
Appalaches**

Direction des services de la formation continue
du Cégep Beauce-Appalaches

1055, 116^e Rue, Saint-Georges (Québec)

Tél. : 418 228-8896, poste 2222
S.F. : 1 800 893-5111

cegepba.qc.ca/fc | aec@cegepba.qc.ca